



Rapport d'orientation budgétaire 2025

Commune de Sanguinet

Présentation en commission générale : 20 février 2025

Présentation en conseil municipal : 13 mars 2025

Délibération : 2025-33



Sommaire

Préambule	3
1. Présentation du contexte socio-économique	3
1.1 Contexte général	3
1.2 Contexte local	5
1.3 Lois de finances pour 2025	5
2. Rétrospective	6
2.1 Rétrospective 2021 - 2024	6
2.1.1 Section de fonctionnement	6
2.1.2 Section d'investissement	6
2.2 Présentation des comptes administratifs consolidés 2024	7
2.2.1 Budgets annexes	7
2.2.2 Budgets autonomes	7
3 Budget primitif 2025 Commune	8
3.1 Dépenses de fonctionnement	8
3.2 Recettes de fonctionnement	10
3.3 Equilibre de fonctionnement	12
3.4 Dépenses d'investissement	12
3.5 Recettes d'investissement	13
3.6 Equilibre d'investissement	14
3.7 Autorisations de Programme / Crédits de paiement	14
4. Budgets primitifs 2025 consolidés (budgets annexes et autonomes)	15
4.1 Budgets annexes	15
4.2 Budgets autonomes	15
5. Présentation synthétique des annexes budgétaires	16
5.1 Fiscalité	16
5.2 Endettement	16
5.2.1 Ratio Klopfer	16
5.2.2 Extinction de la dette	17
5.2.3 Evolution des annuités de la dette	17
5.3 Indemnités perçues par les membres du Conseil municipal	18

Préambule

Les lois « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 06 février 1992 et «NOTRe » du 07 août 2015 ont instauré et renforcé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour les communes de plus de 3 500 habitants.

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 du 22 janvier 2018 a également instauré une nouvelle obligation : présenter les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

Etape obligatoire dans le cycle budgétaire, il doit être acté par délibération du conseil municipal dans un délai de 10 semaines avant le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire participe à l'information des élus en présentant les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité préalablement au vote du budget primitif. Il permet au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires proposées.

1. Présentation du contexte socio-économique

1.1 Contexte général

Monde : les banques centrales desserrent l'étau, le risque géopolitique monte d'un cran

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025, autour de 3 %, avec des dynamiques régionales très différentes. Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie.

La plupart des banques centrales des pays avancés ont commencé à desserrer l'étau du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement aurait tendance à se poursuivre.

Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays. L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de Donald Trump fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible. En Europe, la France a un gouvernement qui ne dispose que d'une fragile majorité et la coalition gouvernementale en Allemagne présente de sérieux signes de fragilités.

Zone Euro : l'activité a fait mieux que prévu au 3^{ème} trimestre, mais cela va-t-il durer ?

Scénario de croissance : nous anticipons une croissance du PIB de 0,8 % en 2024 et de 1,3% en 2025 en zone Euro. L'activité a progressé au 3^{ème} trimestre en zone Euro, une hausse supérieure aux attentes du consensus des économistes. La dynamique de la croissance est toutefois très hétérogène : l'Espagne continue de surperformer avec +0,8 % T/T de croissance et l'activité a accéléré en France à +0,4 % T/T, soutenue par un effet temporaire lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. L'économie allemande a échappé à la récession technique, avec une croissance de +0,2 % T/T, tandis que l'Italie a calé, avec une croissance nulle au 3^{ème} trimestre. Pour le 4^{ème} trimestre 2024, nous anticipons une croissance du PIB de +0,3 % en zone Euro, avec de nouveau une forte hétérogénéité entre pays.



Inflation : L'inflation continuera de diminuer en 2025, notamment au premier semestre en raison d'effets de base négatifs sur les prix de l'énergie, mais la baisse dans le secteur des services resterait lente.

Risques : l'élection de Donald Trump fait peser un fort risque de mise en place de nouveaux droits de douanes sur les entreprises européennes. Selon nos estimations, une hausse des tarifs douaniers de 10 % conduirait à une baisse du PIB d'environ -0,5% après un an et de -1 % après trois ans.

France : scénario de croissance

Nous anticipons une croissance du PIB de 1,1 % en 2024 et de 0,9 % en 2025. L'activité a progressé de +0,4 % au 3^{ème} trimestre, en ligne avec nos attentes. La croissance du PIB a bénéficié d'une impulsion temporaire liée aux JO de Paris, avec un contrecoup similaire à attendre au 4^{ème} trimestre. Pour l'année 2025, notre prévision de croissance pâtit d'une impulsion budgétaire négative avec un effort de 60 milliards d'euros annoncé par le gouvernement. Nous estimons néanmoins que la réduction du déficit public sera probablement inférieure à celle annoncée et que celui-ci s'établira à 5,4 % en 2025 (vs 5,0 % attendu par le gouvernement), après 6,1 % en 2024.

France : inflation

En moyenne annuelle, nous prévoyons l'inflation française à 2,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025. L'inflation française est ressortie en légère hausse en octobre, à 1,5 % en glissement annuel, après 1,4 % en septembre. L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais en territoire négatif en rythme annualisé. L'inflation des produits alimentaires et manufacturés se stabilise en rythme annualisé. Nous nous attendons à ce que l'inflation française se redresse quelque peu en novembre et décembre, mais qu'elle reste inférieure à 2 %.

Risques : l'objectif de réduction du déficit public du gouvernement en 2025 est très ambitieux, avec un risque élevé de ne pas atteindre cette cible, en particulier sans majorité à l'Assemblée Nationale.

France : l'emploi privé présente des signes d'essoufflement

L'emploi salarié stabilisé au 2^{ème} trimestre, montre des signes d'essoufflement, en particulier dans le secteur privé, alors que l'emploi public continue de progresser. La dynamique de l'emploi privé s'essouffle et les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjoncture, celles-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme.

La croissance des salaires est stable, avec des hausses plus marquées dans l'industrie que dans le tertiaire et la construction. Comme au trimestre précédent, les salaires augmentent plus vite que les prix, permettant ainsi une amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Le taux de chômage a baissé au 2^{ème} trimestre 2024, mais reste au-dessus de la moyenne européenne. Le taux d'activité est resté stable à 74,5 %, son plus haut niveau historique. Néanmoins, l'embellie demeure fragile dans un contexte de ralentissement de l'activité : les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent nettement dans les enquêtes de conjoncture, tout en restant un peu inférieures à leur moyenne de long terme.

France : déficit public

En 2023, le déficit public s'est élevé à 5,5 % du PIB, après 4,7 % en 2022 et contre 4,4 % attendus dans le projet de loi de finances. Le creusement du déficit en 2023 s'explique par trois facteurs : une faible croissance spontanée des prélèvements obligatoires après deux années exceptionnelles post-covid ; la poursuite de baisses d'impôts pour plus de 10 milliards d'euros ; et enfin, les dépenses publiques hors mesures exceptionnelles et hors charges d'intérêts qui ont continué d'augmenter à un rythme nettement supérieur à l'inflation.

En 2024, le déficit public devrait atteindre 6,1 %, ce qui marquerait un deuxième dérapage consécutif pour le gouvernement, ce qui est inhabituel en dehors des périodes de crise. Le gouvernement vise un effort de redressement budgétaire de 60,6 milliards d'euros en 2025 pour ramener le déficit public à 5 %.

Source : Rapport Caisse Epargne janvier 2025



France : crise politique

La crise politique française de 2024 est une période politique inédite sous la Cinquième République. Après la victoire du Rassemblement national aux élections européennes, la crise débute par la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel Macron en juin, aussitôt suivie par des élections législatives. Celles-ci ont pour résultat un parlement minoritaire, soit qu'aucun des courants politiques n'ait la majorité absolue ce qui entraîne la démission du gouvernement Attal. Après deux mois d'affaires courantes, le président de la République nomme Michel Barnier Premier ministre. Celui-ci forme un gouvernement minoritaire qui chute par motion de censure le 4 décembre 2024.

Le 13 décembre, dix jours après le vote de la motion de censure, François Bayrou est nommé à Matignon pour tenter de dénouer la crise politique.

1.2 Contexte local

Au 1^{er} janvier 2025, la population légale s'élève à 4 737 habitants.

La commune poursuit donc son évolution démographique à un rythme contenu avec une évolution de + 1,76% en 2024.

L'opération « Cœur de village II » a débuté en 2024 avec la démolition de l'école maternelle.

La livraison du centre socio culturel est prévue au 1^{er} trimestre 2026. Cette opération impacte bien entendu le budget d'investissement mais aussi le budget de fonctionnement.

1.3 Loi de finances pour 2025

Le gouvernement ayant été censuré par les députés en décembre 2024, une loi de finances spéciale a été promulguée le 20 décembre 2024 afin de permettre à l'État de continuer à prélever les impôts et d'emprunter pour assurer la continuité des services publics, et ce jusqu'au vote de la loi de finances initiale pour 2025 par le Parlement.

Le nouveau Premier ministre, François Bayrou, a souhaité repartir du Projet de loi de finances déposé en octobre dernier, et là où les débats s'étaient arrêtés en décembre au Sénat après la censure, afin d'adopter au plus vite un budget.

Le 14 janvier 2025, lors de sa déclaration de politique générale, il a annoncé vouloir ramener le déficit public à 5,4% du PIB. Cette réduction du déficit doit se faire via une baisse de 32 milliards d'euros des dépenses publiques et une hausse de 21 milliards d'euros d'impôts pour les plus riches et les grandes entreprises.



2. Rétrospective financière

2.1 Rétrospective 2021-2024

2.1.1 Section de fonctionnement

Exprimé en milliers d'euros

Dépenses réelles	2021	2022	%	2023	%	2024	%	Evolution 2021-2024
Charges à caractère général	1 059	1 283	21%	1 321	3%	1 450	10%	37%
Charges de personnel	3 078	3 211	4%	3 286	2%	3 453	5%	12%
Atténuation de produits	338	340	1%	349	3%	343	-2%	1%
Autres charges de gestion courante	314	311	-1%	362	16%	362		15%
Charges exceptionnelles	4	1	-75%	3				
Provisions pour impayés	4	4						
Total dépenses	4 797	5 150	7%	5 321	3%	5 608	5%	17%

Recettes réelles	2021	2022	%	2023	%	2 024	%	Evolution 2021-2024
Atténuation de charges de personnel	264	285	8%	122	-57%	89	-27%	-66%
Produits des services	973	943	-3%	1 602	70%	1 052	-34%	8%
Impôts et taxes	2 597	2 835	9%	3 039	7%	3 080	1%	19%
Dotations et participations	1193	1 279	7%	1 297	1%	1 467	13%	23%
Autres produits de gestion courante	755	742	-2%	861	16%	1 005	17%	33%
Produits exceptionnels	388	27				5		
Reprise provisions impayés		4						
Total recettes	6 170	6 115	-1%	6 921	13%	6 698	-3%	9%

En 2023 : 420 000€ de recette exceptionnelle d'assainissement

En 2024 : changements de chapitre de certaines recettes en M57

Auto financement	2021	2022	%	2023	%	2024	%	Evolution 2021-2024
Résultat de gestion	1 373	965	-30%	1 600	66%	1 090	-32%	-21%
Remboursement de la dette	499	509	2%	506	-1%	419	-17%	-16%
Epargne nette	874	456	-48%	1 094	140%	671	-39%	-23%

2.1.2 Section d'investissement

Pour cette même période, il a été réalisé 4 878 460 euros d'investissements. Ces dépenses ont été financées :

- sur fonds propres à hauteur 3 211 600€ (65%)
- par emprunts à hauteur de 1 149 600€ (24%)
- par des subventions à hauteur de 517 245€ (11%)



Les principales réalisations :

- construction d'un centre socio culturel dans le cadre de l'opération « Cœur de village II » : 1 098 037€
- équipement des services : 698 230€ (dont 172 500€ de balayeuse)
- aménagement du giratoire de la mairie et mise en sécurité : 435 400€
- réhabilitation des bâtiments communaux : 410 250€
- construction d'une cuisine centrale dans pôle périscolaire : 354 300€
- aménagement de la route de Langeot : 299 150€
- extension salle de restauration du pôle périscolaire : 287 200€ (coût total 296 730€)
- rénovation des tribunes du stade : 273 000€
- mise aux normes et extension réseaux : 257 550€
- aménagement de sécurité voirie : 231 330€
- achat de terrains : 161 100€
- création cimetière de Sainte Rose : 138 560€ (coût total 349 000€)
- aménagement des ports et du lac : 107 200€ (dont 18 830€ de vidéosurveillance)
- acquisition pigeonnier : 21 840€
- acquisition abris-bus : 18 960€
- acquisition mobilier urbain, aire de jeux : 12 430€
- mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux : 10 440€
- études d'aménagement d'un quartier Eco-responsable route de Langeot : 11 400€
- études de faisabilité portant sur la création d'une salle omnisport : 4 225€

2.2 Présentation des comptes administratifs consolidés 2024

2.2.1 Budgets principal et ses budgets annexes

Exprimés en milliers d'euros - sections cumulées - sans reprises de résultats :

Budgets	Dépenses	Recettes
Commune	8 629	7 646
Bois et forêt	269	268
Tourisme	460	529
Lotissement	260	256
Total	9 618	8 699

2.2.2 Budgets autonomes

Exprimés en milliers d'euros - sections cumulées - sans reprises de résultats :

Budgets	Dépenses	Recettes
CCAS	164	188
RPA	310	341
Total	474	529



3. Budget primitif 2025 « Commune »

Les priorités de l'exercice 2025 sont :

- poursuivre le projet Cœur de village II
- poursuivre l'étude pour l'aménagement d'un quartier Eco-responsable route de Langeot
- poursuivre l'étude de faisabilité de la voie de contournement
- aménager des liaisons douces desservant les quartiers et le centre bourg
- poursuivre l'étude de faisabilité portant sur la création de la salle omnisport
- initier les études pour la réhabilitation du bâtiment Jules Ferry

Le budget principal 2025 sera élaboré en tenant compte des directives de la loi de finances 2025. Les taux des taxes foncières resteraient inchangés pour la seizième année consécutive. Les équipements d'investissements municipaux doivent être adaptés à cette progression avec des coûts maîtrisés et des recettes optimisées.

3.1 Dépenses de fonctionnement

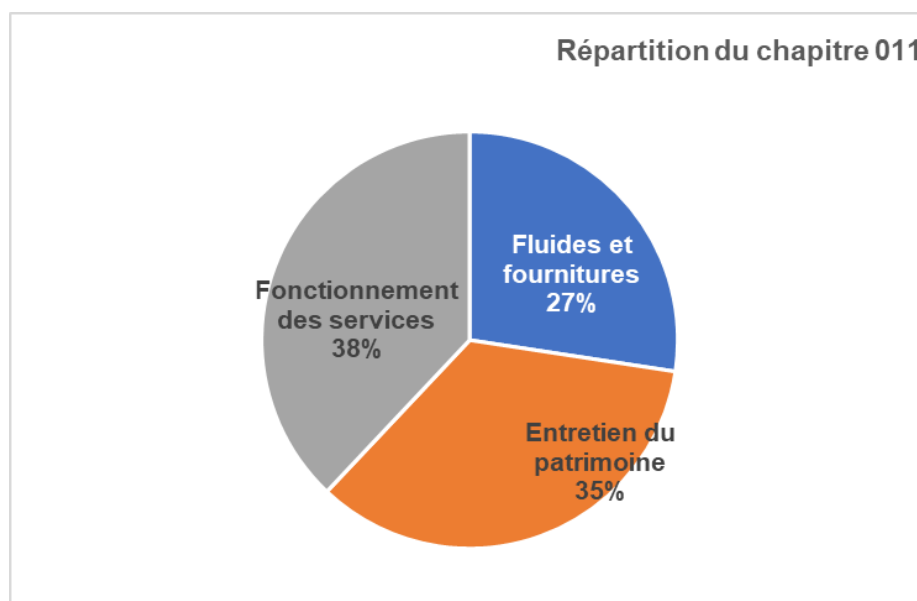
011 - Charges à caractère général : 1 532 700€

Les dépenses de ce chapitre représenteraient une hausse de 6% par rapport au compte administratif 2024, principalement due à :

- une incompressible augmentation des coûts des fluides (eau, carburant , combustibles, électricité)
- une prévision importante pour l'externalisation de l'entretien des espaces verts communaux
- des prestations nouvelles (maintenance balayeuse, maintenance pigeonnier, location modulaire après démolition école projet Cœur de village II) sur une année complète.

Les principaux types de dépenses seraient répartis comme suit :

Type de dépenses	Montant en euros
Fluides et fournitures	420 170
Entretien du patrimoine	530 900
Fonctionnement des services	581 630



012 - Frais de personnel : 3 580 000€

Les dépenses de ce chapitre représenteraient une hausse de 4% par rapport au compte administratif 2024.

Des efforts ont été consentis pour limiter la hausse de la masse salariale en ne remplaçant pas certains départs d'agents.

Les charges de personnel évoluent en fonction des facteurs suivants :

- augmentation de 1 point sur les charges de sécurité sociale
- augmentation de 3 points sur les charges de Cnracl
- prise en charge obligatoire de l'assurance prévoyance par l'employeur à hauteur de 12€ par agent et par mois.
- embauche d'un agent filière culturelle catégorie B dans le cadre de la construction de la nouvelle médiathèque
- intégration dans la fonction publique d'agents recrutés initialement sur une base contractuelle
- augmentations structurelles et réglementaires issues du « glissement vieillesse technicité »

	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Total des effectifs	89	89	85	90	89	86
Equivalent temps plein	80.51	81.81	77,65	84,04	79,13	78.81

014 - Atténuation de produits : 354 000€

Ce chapitre évoluerait de 3% par rapport au compte administratif 2024.

Ce chapitre intègre l'attribution de compensation versée à la Communauté de Communes des Grands Lacs suite à des transferts de compétences (voirie, tourisme...) et le Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale. Ce fond basé, entre autres, sur des critères de richesse au sein des collectivités, contribue au financement des communes et des intercommunalités moins favorisées.

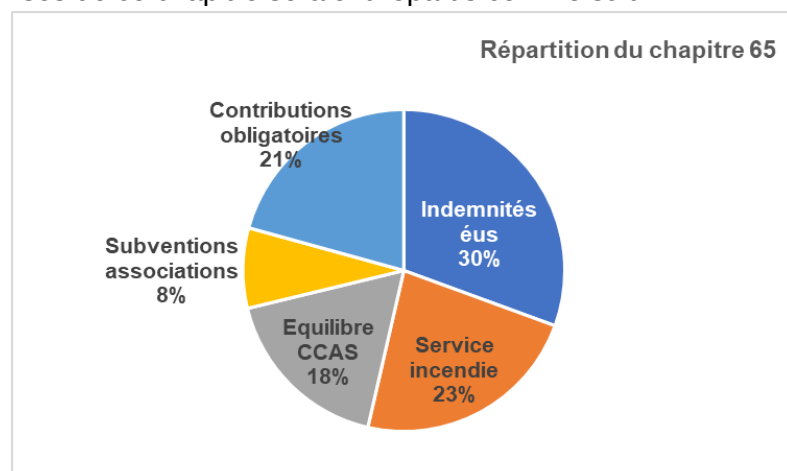
65 - Autres charges de gestion courante : 431 850€

Ce chapitre évoluerait de 19%. Cette évolution s'expliquerait notamment par :

- augmentation de la contribution au service incendie
- augmentation de la subvention d'équilibre au CCAS
- reversement de la taxe camping-car sur le budget tourisme

Les principaux types de dépenses de ce chapitre seraient répartis comme suit :

Type de recettes	Montant en euros
Indemnités élus	132 055
Service incendie	99 400
Equilibres CCAS	76 100
Subventions associations	34 795
Contributions obligatoires	89 500



**66 - Frais financiers : 81 700€**

Ce chapitre comprendrait le remboursement des intérêts de la dette, y compris les intérêts courus non échus.

La hausse serait de 57% par rapport au compte administratif 2024. Elle est due à une provision d'ICNE (intérêts courus non échus) d'un nouvel emprunt de 2.5 millions d'euros en cours d'année.

67 - Charges exceptionnelles : 4 200€

Ce chapitre comprendrait une provision pour annuler des titres des exercices antérieurs.

68 - Dotation aux provisions : 1 000€

Ce chapitre comprendrait une provision pour risques d'impayés.

042 - Opérations d'ordre entre sections : 376 000€

Ce chapitre comprendrait des opérations comptables entre la section de fonctionnement et la section d'investissement n'ayant aucun impact budgétaire, notamment les dotations aux amortissements.

Il est à noter que depuis 2024 l'amortissement se pratique dès l'année d'achat et non plus l'année suivante.

023 - Virement à la section d'investissement : 4 943 350€

Ce chapitre comprendrait la prévision d'autofinancement des dépenses d'investissement.

3.2 Recettes de fonctionnement

002 - Excédent antérieur reporté : 4 384 811€

Ce chapitre comprendrait l'excédent cumulé de fonctionnement 2024 imputé du besoin en investissement (1 274 576€ affectés au 1068 de la section d'investissement).

013 - Atténuation de charges : 63 610€

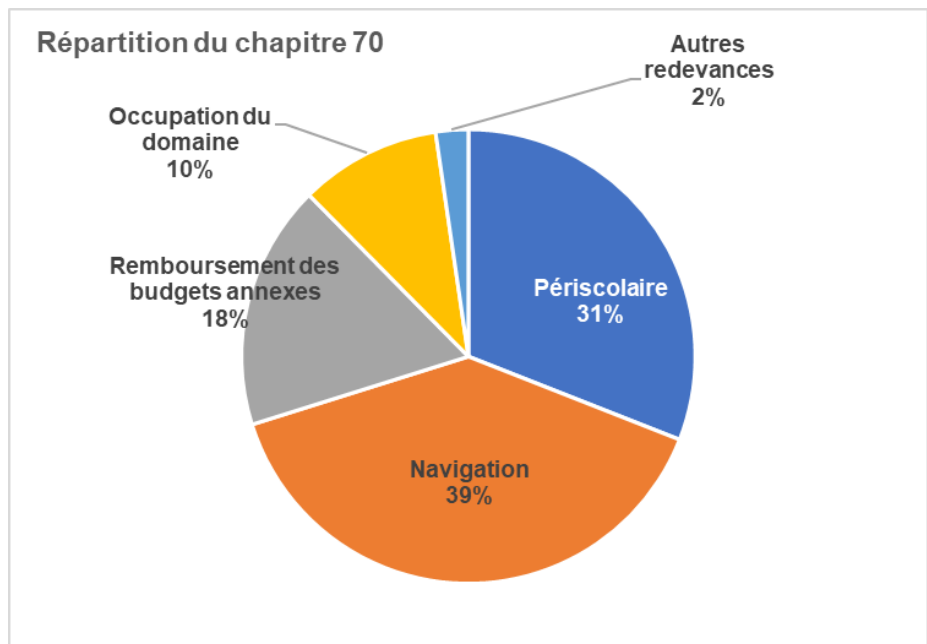
Ce chapitre prévoirait une baisse de recettes de 28% par rapport au compte administratif 2024. Cette diminution est principalement due à une estimation prudente des remboursements des indemnités journalières, à l'extinction des contrats aidés et à la fin d'un remboursement d'un agent sorti des effectifs.

70 - Produits de services : 1 033 422€

Les recettes des produits de services devraient diminuer de 2% par rapport au compte administratif 2024. Cette diminution s'explique par une prévision prudente des recettes et une imputation de recette sur le budget Tourisme (forfaits post stationnement).

Les principaux types de recettes seraient répartis comme suit :

Type de recettes	Montant en euros
Périscolaire	320 000
Port et navigation	405 000
Remboursement des budgets annexes	180 262
Occupation domaine public	104 160
Autres redevances	24 000



73 - Impôts et taxes : 168 000€

Ce chapitre serait constant par rapport à 2024.

Les recettes des autres taxes (droits de mutation et taxes sur terrains devenus constructibles) sont difficilement évaluables. L'estimation est donc faite à minima.

731 - Fiscalité locale : 3 117 400€

Ce chapitre évoluerait de 7% par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par l'augmentation de la taxe sur les résidences secondaires.

74 - Dotations et participations : 1 442 072€

Ce chapitre constaterait une baisse des ressources de 2% qui s'explique par une baisse de subventionnement de la CAF (Caisse d'allocations familiales) pour les activités extra et périscolaires.

75 - Autres produits de gestion courante : 1 074 885€

Ce chapitre constaterait une hausse de 7% par rapport au compte administratif 2024. Il comprendrait les loyers des campings et des locaux commerciaux. Cette augmentation s'expliquerait par la revalorisation des loyers.

76 - Produits financiers : 100€

Ce chapitre comprendrait les revenus de placements contractés dans certaines banques lors de signatures de contrats d'emprunts.

78 - Reprise sur amortissement et provisions : 500€

Ce chapitre annulerait la provision pour les impayés le cas échéant.



042 - Opérations d'ordre entre sections : 20 000€

Ce chapitre comprendrait des opérations comptables entre la section de fonctionnement et la section d'investissement n'ayant aucun impact budgétaire, notamment les dotations aux amortissements des subventions reçues.

Il est à noter qu'à partir de 2024 l'amortissement se pratique dès l'année d'achat et non plus l'année suivante.

3.3 Equilibre de fonctionnement

La section de fonctionnement de l'exercice 2025 s'équilibrerait à 11 304 800 euros.

3.4 Dépenses d'investissement

001 - Déficit antérieur reporté : 1 097 879€

Ce chapitre comprend le déficit antérieur reporté de la section d'investissement.

16 - Remboursement d'emprunt : 792 891€

Ce chapitre comprendrait le remboursement du capital de la dette courante 2025, ainsi qu'une provision pour l'échéance N+1.

Dépenses estimées pour les équipements : 8 039 190€

La priorité serait donnée aux opérations qui ont débuté les années antérieures telles que :

- la construction d'un espace socio culturel et d'une école maternelle dans le cadre du projet Cœur de village II : 7 000 000€ (AP/CP 2026 : 10 100 000€ ttc)
- la rénovation des tribunes et des vestiaires du stade : 90 440€
- la mise en place de panneaux photovoltaïques sur 5 bâtiments communaux : 56 000€ (AP/CP 2028 : 422 000€ ttc)
- les études portant sur l'aménagement d'un quartier Eco-responsable route de Langeot : 44 000€
 - Ajustement proposé lors de la commission générale du 20 février 2025 : + 10 000€ suite à l'avancement rapide du projet.
 - BP 2025 = 54 000€
- la réhabilitation du chauffage du musée : 39 000€
- l'étude portant sur la faisabilité de la voie de contournement : 38 750€
- la poursuite d'étude de faisabilité pour la salle omnisports : 15 000€ (AP/CP 2028 : 3 940 000€ ttc)

Les principales nouvelles opérations seraient :

- la sécurisation des voiries : 279 500€
- l'équipement des services communaux : 158 040€
- l'équipement des bâtiments communaux : 62 040€
- la mise aux normes de l'éclairage public : 55 000€
- la réhabilitation du bâtiment Jules Ferry : 46 000€
- la délimitation des zones d'intérêts écologiques sur le lac : 22 000€
 - Ajustement proposé lors de la commission générale du 20 février 2025 : + 4 800€ suite à l'étude bathymétrique réalisée.
 - BP 2025 = 26 800€



- l'équipement de la salle des fêtes : 21 000€ (dont ~~15 000€~~ dans le budget participatif 2024)

Autres ajustements faits lors du débat d'orientation budgétaire :

- l'ajout d'une subvention d'investissement versée au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) pour participer au financement de leurs investissements : + 10 100€
- l'ajout de budget pour l'achat d'un four prévu, la prévision initiale n'étant pas suffisante au vu des besoins : + 3 400€

Ces lignes budgétaires supplémentaires sont équilibrées par la suppression de budget pour l'achat de matériel divers.

040 - Opérations d'ordre entre sections : 20 000€

Ce chapitre comprendrait des opérations comptables entre la section de fonctionnement et la section d'investissement n'ayant aucun impact budgétaire, notamment les dotations aux amortissements des subventions reçues.

041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : 1 067 000€

Ce chapitre comprendrait des opérations comptables dans la même section n'ayant aucun impact budgétaire. Ces opérations comptables seraient nécessaires pour formaliser un legs immobilier, et une avance faite sur le projet cœur de village II.

3.5 Recettes d'investissement

024 - Produits de cessions : 160 000€

Ce chapitre comprendrait la vente d'un terrain.

10 - Dotations - Fonds divers - Réserves : 1 563 588€

Les principaux types de recettes seraient répartis comme suit :

- l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 : 1 274 576€
- la taxe d'aménagement : 250 010€
- le fonds de compensation de TVA : 39 000€

13 - Subventions d'investissement : 407 022€

Ce chapitre intégrerait les subventions notifiées relatives à la rénovation des tribunes du stade et au projet cœur de village II.

16 - Emprunts : 2 500 000€

Ce chapitre intégrerait un emprunt pour financer l'opération cœur de village II.

040 - Opérations d'ordre entre sections : 376 000€

Ce chapitre comprendrait des opérations comptables entre la section de fonctionnement et la section d'investissement n'ayant aucun impact budgétaire, notamment les dotations aux amortissements.

041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la même section : 1 067 000€

Ce chapitre comprendrait des opérations comptables dans la même section n'ayant aucun impact budgétaire. Ces opérations comptables seraient nécessaires pour formaliser un legs immobilier, et une avance sur le projet cœur de village II.



021 - Virement de la section de fonctionnement : 4 943 350€

Ce chapitre comprendrait les fonds propres qui seraient dégagés de la section de fonctionnement pour financer les emprunts et investissements.

3.6 Equilibre d'investissement

La section d'investissement de l'exercice 2025 s'équilibrerait à 11 016 960 euros.

3.7 Autorisations de Programme / Crédits de paiement

1 - Autorisation de programme en cours

Les travaux prévus dans le cadre des AP/CP seraient ajustés de la façon suivante (montants en euros) :

Construction salle omnisport - opération 2206

	AP			CP							Total
	Initiale	Actualisation		Réalisé			Prévu				
Dépenses	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Etude et travaux	3 000 000	3 700 000	3 700 000	3 125	0	0	15 000	15 000	1 181 875	2 485 000	3 700 000
Rénovation réseau chaleur EG		240 000	240 000						240 000		240 000
Installation de panneaux solaire		180 000									0
Totaux	3 000 000	4 120 000	3 940 000	3 125	0	0	15 000	15 000	1 421 875	2 485 000	3 940 000

Cœur de village phase II - opération 2301

Cœur de Village phase II - Operation 2001								
	AP			CP				Total
	Initiale	Actualisation	Actualisation	Réalisé		Prévu		
Dépenses	2023	2023	2025	2023	2024	2025	2026	
Etude, travaux, équipement	2 400 000	9 000 000	10 100 000	50 692	1 047 345	7 000 000	2 001 963	10 100 000
Totaux	2 400 000	9 000 000	10 100 000	50 692	1 047 345	7 000 000	2 001 963	10 100 000

Plan plage - opération 2302

	AP		CP					
	Initiale	Actualisation	Réalisé		Prévu			Total
Dépenses	2023	2025	2023	2024	2025	2026	2027	
Etude et travaux	232 000	290 000	0	0	0	190 000	100 000	290 000
Totaux	232 000	290 000	0	0	0	190 000	100 000	290 000



Panneaux photovoltaïques - opération 2401

	AP	CP					Total
	Initiale	Réalisé	Prévu				
Dépenses	2024	2024	2025	2026	2027	2028	
Etude et travaux	422 000	10 440	56 000	70 000	140 000	145 560	422 000
Totaux	422 000	10 440	56 000	70 000	140 000	145 560	422 000

2 - Nouvelle autorisation de programme

Rénovation Jules Ferry - opération 2501

	AP	CP		
	Initiale	Prévu		Total
Dépenses	2025	2025	2026	
Etude	42 000	42 000		42 000
Equipement	4 000	4 000		4 000
Travaux	350 000		350 000	350 000
Totaux	396 000	46 000	350 000	396 000

4. Budgets primitifs 2025 consolidés (annexes et autonomes)

4.1 Budgets annexes au budget « Commune »

Exprimés en euros, équilibrés en dépenses et en recettes

	Fonctionnement	Investissement	Budget total
Commune	11 304 800	11 016 960	22 321 760
Bois et forêt	737 533	42 978	780 511
Tourisme	696 940		696 940
Lotissement	422 776	315 314	738 090
Total	13 162 049	11 375 252	24 537 301

4.2 Budgets autonomes

Exprimés en euros, équilibrés en dépenses et en recettes

	Fonctionnement	Investissement	Budget total
CCAS	135 250	42 718	177 968
RPA	358 500	7 122	365 622



5. Présentation synthétique des annexes budgétaires

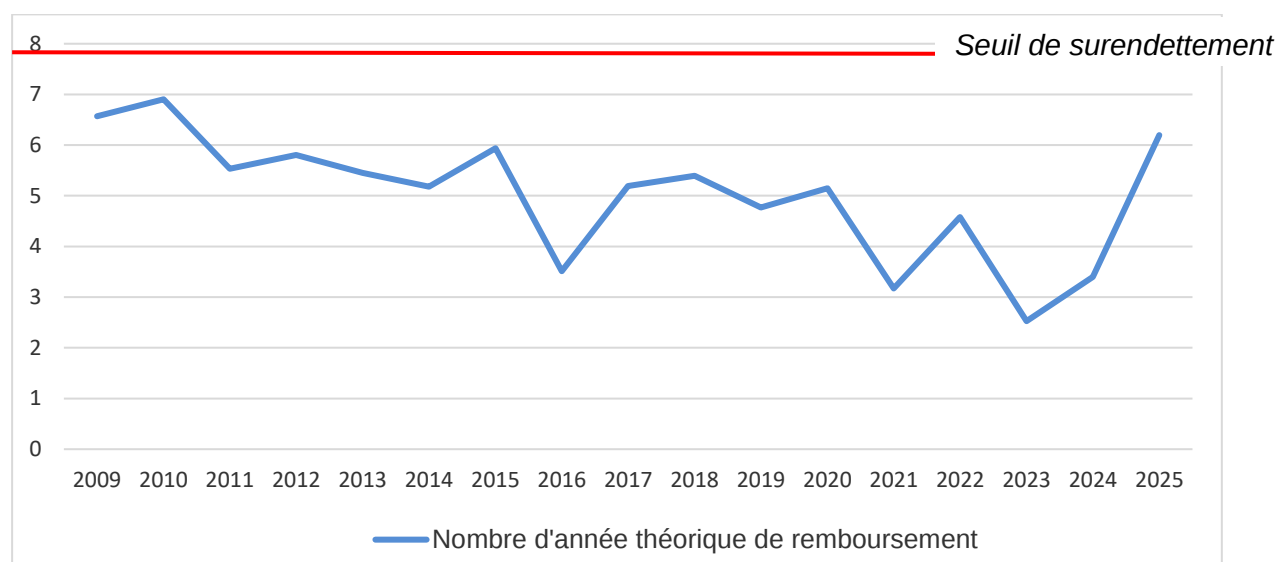
5.1 Fiscalité

Les taux des taxes locales foncières seraient inchangés depuis 16 ans. Les taux pour 2025 seraient :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,86%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,35%
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16,75%
- majoration de la taxe d'habitation due au titre des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale de : 60%.

5.2 Endettement

5.2.1 Ratio Klopfer



Les seuils généralement admis sont :

- plus de 15 ans : situation très mauvaise
- de 11 à 15 ans : situation mauvaise
- de 8 à 11 ans : situation bonne
- moins de 8 ans : situation saine

Ce ratio est calculé de la façon suivante :

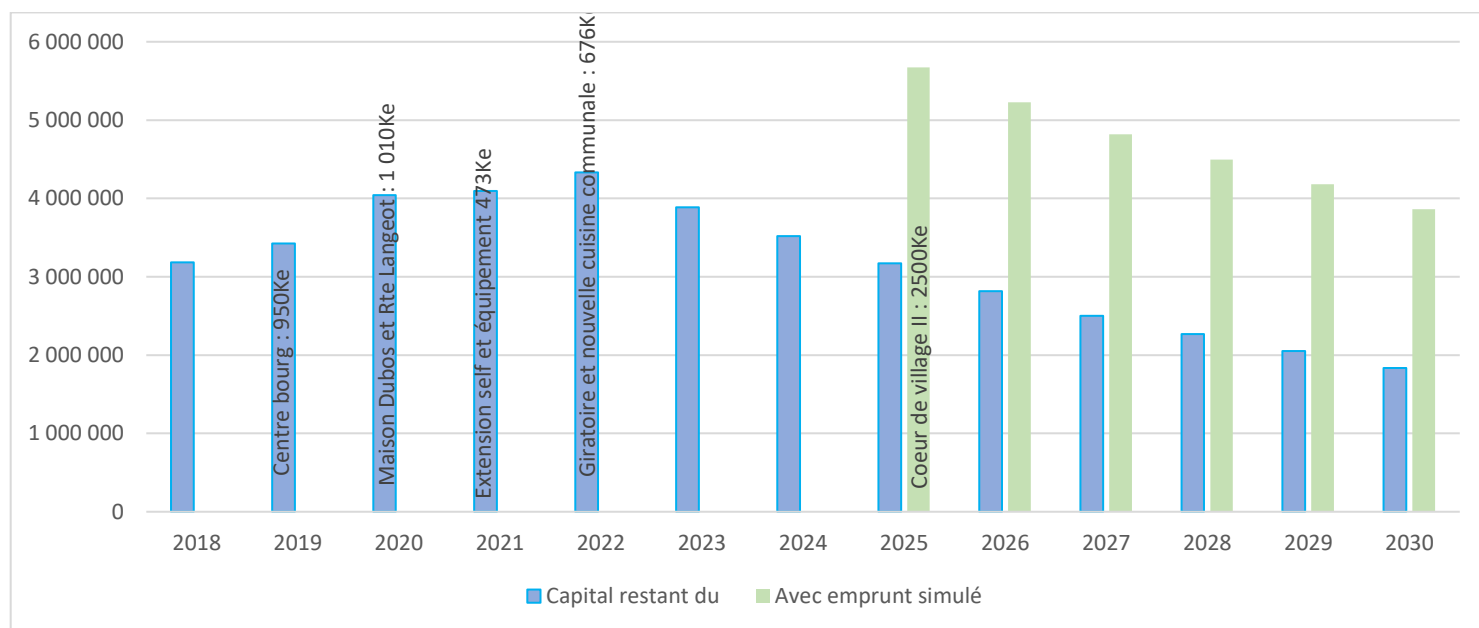
$$\frac{\text{Encours de la dette (capital restant dû)}}{(\text{recettes réelles de fonctionnement} - \text{dépenses réelles de fonctionnement})}$$

Pour 2025 : emprunt simulé compris et résultat prévisionnel 2025

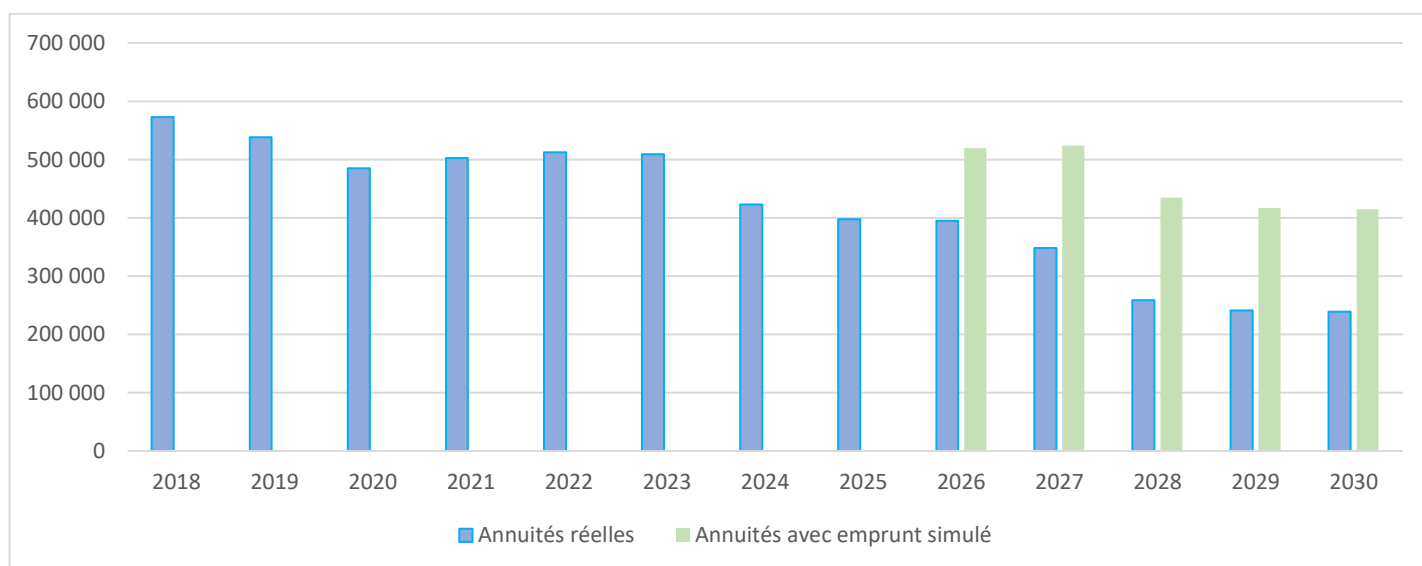


5.2.2 Extinction de la dette

Montant en euros



5.2.3 Evolution des annuités de la dette (capital + intérêts)



Les pics de 2018 et 2019 s'expliquent par le remboursement d'emprunts relais.



5.3 Indemnités perçues par les membres du Conseil municipal

Chaque année, les communes doivent établir un état annuel de l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues par tous les membres du Conseil municipal (article 93 de la loi n° 2019-461 codifié à l'article L2123-24-1-1-1 du Code général des collectivités territoriales).

Les indemnités perçues en 2024 par les membres du Conseil municipal de Sanguinet sont :

Fonction	Indemnités nettes en euros
Maire	21 554
Adjoint n°1	9 003
Adjoint n°2	8 710
Adjoint n°3	8 235
Adjoint n°4	8 235
Adjoint n°5	8 235
Adjoint n°6	8 235
Adjoint n°7	7 747
Adjoint n°8	8 235
Conseiller délégué n°1	2 192
Conseiller délégué n°2	2 192
Conseiller délégué n°3	2 192
Conseiller délégué n°4	1 920
Total	96 685